

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 14 (1934)
Heft: 2

Artikel: Vins français et fromages suisses : étude sur les échanges franco-suisse de produits agricoles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889171>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

Organe mensuel officiel
de la

Chambre de Commerce suisse en France
16, Avenue de l'Opéra

Février 1934

Paris-I^{er}

Quatorzième Année. — N° 2

Téléphone :
Opéra 90-68
Adresse télégraphique :
Commersuis-Paris 111

La Revue économique franco-suisse fait suite
au Bulletin mensuel de la Chambre de
Commerce Suisse en France

Le numéro : 3 fr.
Abonnement annuel : 30 fr.
(argent français)
Chèques postaux Paris 32-44

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

VINS FRANÇAIS ET FROMAGES SUISSES

Pages

Vins français et fromages suisses : Etude sur les
échanges franco-suisse de produits agricoles. 21

DEUXIÈME PARTIE

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Pages

Contingents de « produits manufacturés » suisses
à l'importation en France 27
Baromètre des Affaires 30
Renseignements utiles à qui voyage COUV.

PREMIÈRE PARTIE

VINS FRANÇAIS ET FROMAGES SUISSES

Etude sur les échanges franco-suisse de produits agricoles

AVANT-PROPOS

Les négociations entre la France et la Suisse pour la révision de la Convention de Commerce qui régit les rapports économiques de ces deux pays depuis 1929 et qui a été dénoncée le 1^{er} juin de l'année dernière n'ont pas encore pu aboutir, comme on le sait, en raison du manque d'accord sur la question des fromages suisses importés en France : La Suisse demande à écouler en France, cette année-ci, les mêmes quantités de « Gruyère » et d'« Emmenthal » d'origine qu'en 1933 alors que la France, pour protéger sa propre industrie fromagère, désirerait limiter ces importations dans des proportions de beaucoup inférieures à celles de l'année dernière. Pour justifier ses revendications, la Suisse rappelle que ses achats en

produits agricoles français — en tête desquels figurent les vins dont elle a été en 1932 le premier acheteur — sont largement supérieurs aux achats de la France en produits agricoles suisses; en se basant sur le principe du « donnant donnant », la Suisse aimerait que la France tienne compte de la situation active et particulièrement avantageuse pour ce dernier pays de la balance des échanges franco-suisse de produits agricoles et réserve un accueil favorable à ses revendications touchant le maintien des importations en France de produits laitiers suisses. En d'autres termes : mangeons en France du fromage suisse, pour qu'on boive en Suisse du vin français.

Restaurants où l'on mange bien

à Paris

ASTOR — Restaurant de l'Hôtel Astor, 11, rue d'Astorg. Cuisine très soignée. Déjeuners et dîners, fr. : 25. » (vin et service compris) et à la carte.

A LA POMME A TELL. — 32, Rue d'Hauteville (à deux pas des boulevards). Propriétaire : E. Wild. Dans un cadre rustique vous dégusterez des mets délicieux et des spécialités suisses. Prix fixe et à la carte. Tous les vins suisses et bières de choix.

LA ROTISSERIE DU CARDINAL. — 1, Boulevard des Italiens et rue de Richelieu, vous offre un menu complet à prix fixe : Frs. 30 (vins et café compris) ou sa grande carte. Les poulets et viandes sont rôtis à la broche devant les clients. A minuit, grande dégustation.

GRIFFON. — Restaurant de réputation mondiale pour sa vraie cuisine française. Cave renommée, 6, rue d'Antin, près Avenue Opéra. Tél. Central 49-86.

HELVETIA. — Restaurant, pâtissier, glacier, avec toutes ses spécialités suisses. Fanconi, 15, rue Médicis. Tél. Danton 01-67.

HOTEL dit « LE GRAND SUISSE ». Grande Brasserie Alsacienne. — 7, Rue Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. Cuisine soignée. Grand salon de société pour 250 couverts. Lucien Vonesch, propriétaire.

SVOBODA VIT. — Restaurant franco-tchèque, 9, rue Gaillon (2^e), près de l'Opéra. Tél. Central 24-66. Spécialités de plats et pâtisseries tchèques et viennoises. Le plus connu et fréquenté par la clientèle étrangère.

à Berne

BUFFET DE LA GARE. — Salle à manger à part. Cuisine renommée. Rendez-vous des hommes politiques.

*Les restaurants précédés du signe * sont ceux dont le directeur ou le propriétaire est membre de la Chambre de Commerce suisse en France*

HOTEL ASTOR et RESTAURANT 11, Rue d'Astorg, PARIS (près de la Madeleine)

Hôtel de première classe
200 Chambres

avec eau courante à partir de 30 frs.
avec salle de bains à partir de 50 frs.
Salon de Coiffure — Bar — Garage
Situation centrale et tranquille

Adr. tél. : Telastor-3-Paris -- Direct. : Alb. Durisch

HÔTELS ST-JAMES & D'ALBANY

211, rue St-Honoré et 202, rue de Rivoli, Paris
300 chambres, 150 salles de bains. Situation centrale.
Vue splendide sur les Tuileries. Téléphone du réseau
et eau courante dans toutes les chambres

Chambres depuis 20 fr.; demi-pension depuis
45 fr.; pension complète depuis 60 fr.

Leur grand jardin privé rend les Hôtels St-James et
d'Albany uniques à Paris pour leur grande tranquillité.

Grande cour servant de garage.

Tél. Opéra 02-30 à 02-37. Inter. 12-66.

Adr. télég. : SAMALBANY Paris 111

A. LERCHE, propriétaire.

Tél. : Colbert 88-10, 88-11 Télég. : Gérico

TRANSPORTS INTERNATIONAUX Joseph GEHRIG & C^o

Société à responsabilité limitée au capital de Fr. 450.000

30, rue de la MARSAILLE
RÉPUBLIQUE

Transit-Service de Groupage sur la Suisse

Correspondants à BALE, ZURICH, GENEVE,
PARIS, LYON, STRASBOURG

GÉRANTS : Tr. Funkschilling
F. Lachaud

SOCIÉTÉ ANONYME

M. NAEF & C^{ie}

ANCIENNEMENT CHUIT, NAEF ET C^{ie}

GENÈVE

PARFUMS ARTIFICIELS ET SYNTHÉTIQUES

Représentant à Paris

M. CHEVRON, 11, rue Vézelay (8^e)

TÉLÉPHONE : Laborde 15-28

AGENCE OFFICIELLE DES CHEMINS DE FER SUISSES
GARDE-MEUBLES MODERNE

LAVANCHY & Co, Lausanne

SERVICE SPÉCIAL DE DÉMÉNAGEMENTS SUISSE-PARIS & PARIS-SUISSE

Sans vouloir s'immiscer en quelque manière que ce soit dans ces négociations, la Chambre de Commerce Suisse en France, dont cette Revue est l'organe officiel, est au contraire désireuse de conserver son attitude « franco-suisse » adoptée par elle dès sa fondation. Composée de commerçants français et suisses, elle est tout spécialement désignée pour travailler au rapprochement économique des deux pays. Son champ d'action n'est pas limité à la défense des seuls intérêts d'une région ou d'une branche de l'activité nationale de l'un ou l'autre pays, mais son but est de « faciliter les relations économiques entre la France et la Suisse en s'inspirant des sentiments de profonde sympathie et de traditionnelle amitié existant entre les deux nations ».

Poursuivant nos efforts pour la réalisation de cette tâche, nous avons jugé utile, à la veille de la reprise des négociations entre la France et la Suisse pour la révision de leur statut commercial, de publier une étude statistique, d'une parfaite impartialité, sur les échanges franco-suisses de produits agricoles. Les chiffres parlent souvent plus éloquemment que les mots; aussi avons-nous jugé superflu de les commenter.

I. — Volume des échanges franco-suisses de produits agricoles.

N.-B. — Les chiffres cités dans cette étude se rapportent à l'année 1932 à moins qu'il ne soit spécifié qu'il s'agit d'autres millésimes. Ils sont empruntés aux statistiques établies par la Direction

Générale des Douanes Françaises ou des Douanes Fédérales Suisses. Il y a lieu de ne pas oublier que les chiffres indiqués dans cet article comme se rapportant à l'année dernière, ne sont que provisoires. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi l'année 1932 comme base de notre étude.

en milliers
de francs
français

Les exportations de produits agricoles français en Suisse se sont élevés en 1932 à	Fr.	349.684 »
Les importations de produits agricoles suisses en France se sont élevés en 1932 à		113.227. »
AU TOTAL	Fr.	462.911 »

soit en chiffres ronds 463 millions de francs français, ce qui équivaut à 1/5^e environ (22 %) de l'ensemble des échanges commerciaux entre la France et la Suisse (2 milliards 120 millions).

II. — Proportions entre exportations et importations.

Comme on le verra dans le tableau suivant, les exportations de produits agricoles français en Suisse sont égales au triple (67 %) des importations de l'agriculture suisse en France; cette proportion est déjà de 57 % pour les marchandises autres que les produits agricoles.

	(En milliers de francs français)					
	%	Produits agricoles	%	Autres marchandises	%	Totaux
Exportations françaises en Suisse.....	75	349.684	70	1.161.061	71	1.510.745
Importations suisses en France.....	25	113.227	30	495.626	29	608.853
	100	462.911	100	1.656.687	100	2.119.598

III. — Solde de la balance « Agricole ».

Nous avons vu plus haut que

en milliers
de francs
français

les exportations de produits agricoles français en Suisse se sont élevés en 1932 à	Fr.	349.684 »
les importations de produits agricoles suisses en France se sont élevés en 1932 à		113.227 »
Le solde de la balance des échanges franco-suisses de produits agricoles en faveur de la France s'élève donc à	Fr.	263.457 »

soit 236 millions de francs français en chiffres ronds.

La balance totale des échanges commerciaux avec la Suisse a laissé à la France en 1932 un solde actif de 902 millions.

IV. — La Suisse comme client de l'agriculture française.

Les principaux débouchés de l'agriculture française ont été en 1932 les suivants :

Exportations de produits agricoles français en 1932

en milliers de francs français

1° Grande-Bretagne.	524.189 »
2° Union Douanière Belgo-Luxembourgeoise.	470.308 »
3° Allemagne.	435.462 »
4° Suisse.	349.684 »
5° Etats-Unis d'Amérique.	183.724 »
6° Italie.	102.306 »
7° Pays-Bas.	68.261 »
8° Portugal.	14.190 »
etc., etc...	

La Suisse se classe en 4^e place; elle consomme autant de produits agricoles français que les Etats-Unis, l'Italie et les Pays-Bas réunis.

Si l'on tient compte des importations en France de produits agricoles en provenance de ces diffé-

rents pays et que l'on calcule la balance des importations et des exportations, la Suisse laisse à la France l'excédent le plus considérable et se classe ainsi comme *le meilleur client de l'agriculture française* :

	(En milliers de francs français)			
	Exportations en France	Importations de France	Balance « Agricole »	
			Excédent	Déficit
1 ^o Suisse	349.684	113.227	236.457	»
2 ^o Grande-Bretagne	524.189	391.732	132.457	»
3 ^o Allemagne	435.462	318.066	117.396	»
4 ^o Portugal	14.190	72.921	»	58.731
5 ^o Italie	102.306	357.552	»	255.246
6 ^o Union Douanière Belgo-Luxembourgeoise	470.308	808.705	»	338.401
7 ^o Pays-Bas	68.261	468.420	»	400.159
8 ^o Etats-Unis d'Amérique	183.724	1.339.307	»	1.155.583
Etc., etc...				

V. — Principales exportations de produits agricoles français en Suisse.

Nous reproduisons ci-dessous la liste des principales exportations de l'agriculture française en Suisse pendant les années 1931 et 1932:

	1931	1932
	(en milliers de francs français)	
1. Vins	52.192	45.632
2. Céréales	83.645	35.004
3. Fourrages et sons	21.306	34.342
4. Légumes	34.719	29.411
5. Huiles végétales	29.474	26.185
6. Laines	42.698	24.046
7. Fruits	41.686	23.832
8. Sucres	24.117	22.197
9. Soies	35.258	16.614
10. Tourteaux et drèches	7.577	12.408
11. Volailles	22.901	10.980
12. Bois communs	13.565	9.657
13. Lait	17.219	9.312
14. Eaux-de-vie	8.568	6.379
15. Graines à semencer	7.955	5.579
16. Cires, gommés et résines	10.192	5.117
17. Viandes	5.018	4.880
18. Graisses	2.008	3.797
19. Plantes et arbustes	6.418	3.401
20. Essences et parfums	3.184	3.262
21. Fromages	8.446	3.124
22. Peaux et pelleteries	2.223	3.079
23. Plumes	2.940	2.919
24. Chardons cardères	4.278	2.226
25. Pommes de terre	3.063	2.022
26. Œufs	11.129	2.017
27. Chevaux	2.397	1.385
28. Beurres	4.973	877
Totaux	509.149	349.684

**VI. — Principales importations
de produits agricoles suisses en France.**

	(En milliers de francs français)	
	1931	1932
1. Fromages.	68.696	58.876
2. Peaux et pelleteries brutes.	23.001	13.172
3. Soies	20.515	11.390
4. Laines.	5.425	10.643
5. Fruits	10.681	5.939
6. Essences et parfums.	6.587	5.695
7. Pâtes de cellulose.	5.639	3.837
8. Bois communs	4.916	1.675
9. Fourrages et sons.	1.838	770
10. Bestiaux	653	636
11. Lait	728	338
12. Cires, gommés et résines.	671	256
Totaux.	149.350	113.227

**VII. — Balance commerciale franco-suisse
pour les « produits agricoles »**

	1931	1932
Exportations de France en Suisse.	509.149	349.684
Importations de Suisse en France.	149.350	113.227
Excédent en faveur de la France.	359.799	236.457

**A quoi en sont les négociations
franco-suissees**

Le contingent des fromages suisses à l'importation en France continue à constituer l'écueil sur lequel tous les efforts pour une entente économique entre la France et la Suisse viennent se briser.

Déjà à la fin du mois de janvier, les relations commerciales franco-suissees ont failli être rompues et si la Suisse a renoncé au dernier moment à prendre des mesures restrictives contre les produits agricoles français à leur entrée en Suisse afin de ne pas laisser empirer la situation déficitaire de sa balance « agricole » avec la France, ce ne paraît avoir été qu'en considération de la crise politique particulièrement grave traversée par ce pays au mois de janvier et dans l'espoir qu'en acceptant une nouvelle prorogation de la durée de validité des différents accords commerciaux conclus entre la France et la Suisse, le report de cette échéance pouvait être utilement mis à profit par les négociateurs des deux pays.

Se fondant sur cet espoir, le gouvernement français vient de provoquer une conférence entre fromagers suisses et français à Lausanne le 12 mars. Les comptes rendus qui nous en parvien-

nent au moment où nous mettons sous presse, nous obligent à constater l'échec de ce nouvel essai de conciliation des thèses suisse et française.

Les représentants de l'industrie fromagère française ont offert de fixer le contingent d'importation des fromages suisses en France pour 1934 entre 25.000 et 30.000 quintaux métriques; mais cette proposition n'a pas été prise en considération par les délégués de l'industrie fromagère suisse dont les importations en France en 1933 se sont élevées à 68.000 quintaux métriques, soit plus du double; le Gouvernement français avait précédemment offert de fixer ce contingent à un chiffre supérieur et il était déjà apparu au Gouvernement suisse que ce chiffre ne pouvait constituer une base sérieuse de négociation.

On a argué, de part et d'autre, de la situation très précaire de l'industrie laitière tant en France qu'en Suisse, le premier pays cherchant à refouler l'afflux sur son territoire des fromages étrangers, le second luttant pour maintenir l'écoulement de sa production fromagère.

Devant les avantages considérables retirés du débouché suisse par les produits agricoles français, il a été suggéré du côté suisse d'établir en France une communauté d'intérêts entre l'indus-

trie laitière et les autres branches de l'agriculture française exportant en Suisse, afin qu'une compensation financière soit apportée par ces dernières aux fromagers des départements du Doubs et du Jura, producteurs de « Gruyère » et d' « Emmenthal » français. Nous n'avons pas la compétence pour déterminer si c'est dans cette voie qu'il faut rechercher la solution du différend économique franco-suisse, mais nous continuons à être convaincus que ces difficultés peuvent être aplanies et nous nous refusons à envisager la possibilité d'une rupture des relations commerciales franco-suisse dont les répercussions pour l'un et l'autre pays seraient irréremédiables.

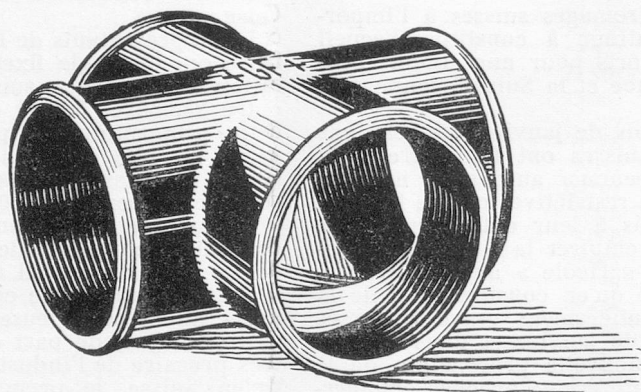
Une augmentation éventuelle des droits de douanes, l'institution d'une taxe sur les licences d'importation, la discrimination des fromages d'origine suisse, par rapport aux contrefaçons étrangères, la fixation des prix et de la qualité des fromages suisses vendus en France, ainsi que la gestion par la Suisse du contingent accordé à ce dernier pays ont fait également l'objet d'un échange de vues entre délégués français et suisses

à la Conférence du 12 mars à Lausanne et il a été reconnu qu'un accord pourrait être réalisé sur certaines de ces questions subsidiaires au cas où les Gouvernements des deux pays parviendraient à s'entendre sur la fixation du contingent.

La date du 31 mars à laquelle la Convention de Commerce franco-suisse, ainsi que l'Arrangement annexe sur les contingents, arrivent à échéance, est de plus en plus proche. Nos inquiétudes au sujet de l'avenir des relations commerciales entre la France et la Suisse augmentent à mesure que ce délai diminue; mais nous apprenons qu'une entrevue entre le Ministre Français du Commerce et de l'Industrie et le Ministre Suisse chargé de la Direction de la Division du Commerce doit avoir lieu incessamment. Nous formons des vœux ardents pour qu'un accord puisse être enfin réalisé à cette occasion, de manière à assurer le maintien des échanges franco-suisse de produits agricoles... que nous puissions continuer à boire en Suisse des vins français et à manger en France des fromages suisses.

RACCORDS SUISSES

EN FONTE MALLÉABLE



+GF+

*Depuis toujours
les Meilleurs.*